

Evaluation des réformes de la fiscalité du capital



A la suite du lancement de l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus de l'épargne et le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par un impôt recentré sur la fortune immobilière (IFI), le comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital a été installé à <u>France Stratégie</u> en décembre 2018. Présidé désormais par Cédric Audenis, le comité publie aujourd'hui une actualisation des données concernant le positionnement de la France à l'international, l'évolution du contexte macrofinancier en France, l'évolution de la distribution des revenus de capitaux mobiliers et des patrimoines en France, et les départs et retours des contribuables soumis à l'imposition sur le patrimoine.

Afin d'apporter des éclairages complémentaires, le comité a lancé de nouveaux projets de recherche au printemps 2022. Ces travaux seront finalisés à l'été 2023 et viendront alimenter le prochain rapport du comité d'évaluation en octobre 2023 sur les effets diffus sur l'économie du PFU et/ou de la



transformation de l'ISF en IFI ; l'impact spécifique sur la dynamique de créations d'entreprises ainsi que sur le financement des entreprises en croissance du PFU et/ou de la transformation de l'ISF en IFI ; les conséquences sur la trajectoire des entreprises de l'expatriation/impatriation de leurs propriétaires.

Pour cette année, l'actualisation des principales données disponibles permet de dégager les messages suivants.

Les recettes de la fiscalité sur le capital restent plus élevées en France qu'ailleurs

Les recettes de la fiscalité du capital en France demeurent parmi les plus élevées en termes de standards internationaux. Ceci s'inscrit dans un contexte plus général où, pour financer le niveau de nos dépenses publiques et notamment de nos dépenses de protection sociale, le taux de l'ensemble des prélèvements obligatoires en France est plus élevé qu'ailleurs. En 2020, les recettes de taxation sur le capital représentent 23 % de l'ensemble des prélèvements obligatoires, contre une moyenne de 20 % dans l'Union européenne.

L'évolution du contexte macrofinancier

La seule observation des grandes variables économiques ne permet pas d'estimer si la suppression de l'ISF a permis une réorientation de l'épargne des contribuables concernés vers le financement des entreprises. Les fluctuations des variables agrégées résultent de l'addition de multiples facteurs, de natures très diverses, en particulier depuis 2020 avec la crise liée à la pandémie de Covid-19.

Cela posé, on observe en 2021 que les placements en actions et en assurance-vie en unités de compte se montent à 54 milliards d'euros en 2021, soit 33 % des placements financiers des ménages, une part supérieure à celle observée habituellement. Pour les sociétés non financières, les flux de financement en actions sont à nouveau en hausse en 2021, les émissions d'actions non cotées étant largement supérieures à leur moyenne passée (98 milliards contre 55 milliards), les émissions d'actions cotées restant proches de leur moyenne passée (18 milliards contre 13 milliards).

La concentration des dividendes soumis au PFU reste stable en 2020

En 2020, les dividendes déclarés à l'impôt sur le revenu se sont maintenus à un niveau comparable à celui des deux années précédentes (23,6 milliards d'euros, contre 24,2 milliards en 2019 et 23,2 milliards en 2018), en nette hausse par rapport à 2017 (14,3 milliards d'euros). Les plus-values mobilières, de droit commun ou avec abattement renforcé, se sont élevées à 15 milliards d'euros en 2020, en repli de 2 milliards environ par rapport à 2019. Enfin, les intérêts se sont élevés en 2020 à 4,2 milliards d'euros, contre 4,6 milliards en moyenne les deux années précédentes, suivant la baisse tendancielle des taux d'intérêt constatée depuis plusieurs années. L'ensemble des revenus du capital soumis au PFU est en hausse de 7 milliards d'euros (+21 %) en 2020 par rapport à 2017 et en baisse de 2 milliards d'euros par rapport à 2019 (-6,5 %).

La concentration des dividendes est très stable en 2020, par rapport aux deux années précédentes : 64 % des dividendes sont perçus par des foyers déclarant plus de 100 000 euros de dividendes en 2020, un niveau comparable à celui de 2018-2019 (63 %) et beaucoup plus élevé qu'en 2017 (44 %). Les montants de dividendes supérieurs à 1 million d'euros comptent pour 24 % du total en 2020, contre 26 % en



2018-2019, soit plus de deux fois plus qu'en 2017 (10 %).

La concentration des plus-values mobilières réalisées a elle aussi augmenté depuis la réforme de 2018 : 3 900 foyers (0,01 % des foyers) concentrent 71 % des plus-values de droit commun en 2020, contre 62 % en 2017. Elle diminue toutefois en 2020, la baisse des plus-values s'expliquant par celle des plus-values supérieures à 1 million d'euros.

Baisse du nombre d'expatriations et hausse du nombre d'impatriations fiscales

Depuis le passage de l'ISF à l'IFI, on observe une baisse du nombre d'expatriations et une hausse du nombre d'impatriations fiscales de ménages français soumis à l'imposition sur le patrimoine, si bien que depuis 2018, le nombre de retours de foyers taxables à l'IFI dépasse le nombre de départs (380 versus 220 en 2020), alors qu'on constatait l'inverse pour les flux de contribuables à l'ISF (470 versus 1 020 en 2016). Cette évolution porte toutefois sur de petits effectifs, de l'ordre de quelques centaines, à comparer avec les quelque 150 000 contribuables assujettis à l'IFI.

L'ensemble des données est consultable ici.

L'Isle-sur-la-Sorgue met son patrimoine juif en lumière



Ecrit par le 16 décembre 2025



La ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a décidé de prendre part aux Journées européennes de la culture et du patrimoine juifs (JECPJ) les vendredi 2 et dimanche 4 septembre. Avec son important patrimoine juif, la commune souhaite faire connaître l'histoire singulière de sa communauté judéo-comtadine.

Menées par l'association <u>JECPJ France</u> et soutenues par le Ministère de la Culture, les Journées européennes de la culture et du patrimoine juifs auront cette année pour thème 'le Renouveau'. Pour l'occasion, une conférence 'Du temple de Jérusalem à la synagogue : naissance d'un nouveau lieu de culte juif ?' sera présentée par Claire Reggio, docteure en histoire et spécialiste d'histoire des religions, à l'espace culturel Les Plâtrières, boulevard Paul Pons à 18h30. Cette conférence permettra de découvrir l'histoire et l'architecture de la synagogue, ainsi que son développement dans le contexte de la diaspora.

Le dimanche 4 septembre, deux visites seront organisées. Une première au cimetière juif à 11h, commentée par la Direction du patrimoine, pour laquelle il faut s'inscrire au préalable par téléphone au 04 90 38 96 98. À 15h, il y aura une seconde visite qui aura lieu à la juiverie. Son actualité archéologique sera présentée par la Direction du patrimoine. Pour y participer, il faut également s'inscrire en amont de la visite au même numéro de téléphone.



L'important patrimoine juif de la Ville

La première référence écrite qui témoigne de la présence d'une communauté juive à l'Isle-sur-la-Sorgue date de 1268. L'ancien quartier juif est donc au cœur de l'actualité patrimoniale de la Ville qui s'est portée acquéreur d'une partie de l'immeuble Beaucaire. Situé dans l'impasse éponyme, ce bâtiment en forme de fer à cheval témoigne de l'histoire de la communauté juive. Il est protégé au titre des Monuments Historiques depuis le 28 février dernier. L'immeuble a fait l'object d'une étude historique et archéologique afin qu'il soit restauré et mis en valeur, notamment sa cage d'escalier.

La Ville a également acquis le bâtiment construit en partie sur l'emplacement de l'ancienne synagogue, détruite au milieu du XIXe siècle. Après un premier diagnostic archéologique prometteur réalisé en 2020 sur cet emplacement, une deuxième campagne de fouilles a eu lieu au 1er trimestre de cette année.

Le cimetière juif, implanté à plus d'un kilomètre du centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, est également inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques. Il conserve de nombreuses tombes et enclos aménagés aux XIX^e et XX^e siècles par les dernières familles de la communauté judéo-comtadine de la Ville.



DR

Le quartier juif, aussi appelé la juiverie ou la carrière, s'étalait sur environ un hectare et était fermé par deux portes closes le soir, une à l'Ouest, aujourd'hui la rue Alfred de Musset, et une à l'Est, aujourd'hui la rue Louis Lopez. Comme en témoigne le bâtiment Beaucaire, les maisons pouvaient s'élever sur quatre, voire cinq étages, afin d'optimiser l'espace.



Ecrit par le 16 décembre 2025

LISLE-SUR-LA-SORGUE. ANCIENNE CARRIERE.

0 10 20m

Immeubles judéo-comtadins repérés

Anciennes portes

Emplacement de la synagogue

Partie démolie depuis 1820

Limite de la Carrière

V.A.

Hélios, le festival qui illumine le patrimoine avignonnais



Ecrit par le 16 décembre 2025



Depuis le 29 juillet, la Cité des papes s'illumine avec la 6ème édition du festival Hélios. Tous les soirs de 21h30 à 23h30 jusqu'au 28 août, des projections et installations sur le thème de la nature et de la protection de l'environnement viennent sublimer le patrimoine d'Avignon. Une manifestation visuelle, mais aussi sonore, à ne surtout pas manquer!

Créé en 2017, le festival Hélios accueille de plus en plus de visiteurs chaque année. En 2021, plus 500 000 visiteurs étaient venus admirer ce spectacle visuel et sonore dont <u>le thème tournait autour de la qualité de l'air</u>. Cette année, l'événement se concentre sur la nature et la protection de l'environnement. Une thématique qui semble particulièrement chère à la ville d'Avignon qui accueille en parallèle l'exposition Amazônia de Sebastião Salgado au Palais des Papes jusqu'au 30 novembre.

Comme l'année dernière, le festival Hélios concerne huit sites avignonnais : le Musée du petit palais, l'Hôtel de ville, la place Carnot, la place du portail Matheron, le clocher des Augustins, la tour Saint-Jean-le-Vieux, l'église Saint-Didier, et l'église des Célestins. Chaque place et édifice est mis en lumière par une projection ou une installation, accompagnée d'un fond sonore. Chaque projection dure entre 4 et 7 minutes et tourne en boucle tous les soirs de 21h30 à 23h30.

Ce festival représente l'occasion parfaite pour découvrir la Cité des papes et son patrimoine d'une



nouvelle façon. C'est aussi l'occasion pour la ville d'Avignon et ses partenaires de sensibiliser le public, de façon ludique et agréable, à une cause importante. Ainsi, les Avignonnais et touristes peuvent déambuler librement d'un point à l'autre du festival, ou bien en profiter tout en étant assis à la terrasse d'un restaurant.



©Tilt

Huit spectacles pour huit sites

Le Musée du petit palais vous fait voyager tout droit vers l'Amazonie avec le spectacle 'Osmose', élaboré par le prestataire audiovisuel <u>Id Scènes</u>. Inspirée des coutumes et des croyances des peuples indigènes, cette projection mêle culture et nature, et met en scène les microcosmes qui composent l'Amazonie.

L'Hôtel de ville révèle l'influence du soleil sur les états solides, liquides, gazeux avec la projection 'Zenith' imaginée par les équipes d'<u>En Coulisse</u> et de <u>Pil'Z</u> qui allient le vidéo mapping aux techniques du laser pour obtenir un résultat captivant.

Des papyrus géants viennent illuminer la place Carnot grâce aux artistes de <u>Tilt</u>. Entre sculptures et mobiliers urbains, alliés à la lumière, les papyrus prennent vie la nuit et s'animent de couleurs vibrantes qui changent incessamment et animent joyeusement la place sur laquelle ils sont disposés.

Sur la place du portail Matheron, les spectateurs pourront s'assoir sous des ombrelles faites par la <u>ville</u> <u>d'Avignon</u>. Ces installations zéro déchet sont composées de fleurs, de soleils et de feuilles en aluminium



recyclé et bio plastique.

Au clocher des Augustins, venez admirer 'Pendularium', un spectacle évoquant l'urgence climatique, élaboré par le collectif <u>Av Exciters</u>, composé d'architectes, de graphistes, de musiciens et d'ingénieurs.

La tour Saint-Jean-le-Vieux devient fluide, flottante, évanescente, irradiante, puis surprenante par ses métamorphoses structurelles grâce au trompe-l'oeil 'Pulsations' imaginé par <u>Artslide</u>.

Le clocher de l'église Saint-Didier se revêt d'un vidéo mapping sur le thème de la qualité de l'air. Ce spectacle a été réalisé par les <u>Orpailleurs de lumière</u>.

L'église des Célestins, quant à elle, célèbre la faune avec 'Drôle de Bestiaire', imaginé par <u>Marie Jumelin</u> et Romain Floch. Un mélange de collages, peinture, textures et illustrations anciennes détaillées qui viennent sublimer l'édifice et le rendent poétique grâce à une proposition visuelle onirique et minutieuse.

Fréquentation : Ça tourne rond pour la Maison carrée



Ecrit par le 16 décembre 2025



<u>La Ville de Nîmes</u> et son délégataire la société <u>Edeis</u>, chargée de la gestion des monuments antiques depuis l'an dernier, propose, depuis le 1^{er} juillet, une nouvelle muséographie pour découvrir <u>la Maison Carrée</u>. Le nouveau parcours de visite s'articule autour de nombreuses thématiques pour comprendre le rôle et la fonction de ce temple romain destiné au culte impérial. Un lieu aujourd'hui candidat au patrimoine mondial de l'Unesco.

En charge de la gestion <u>du théâtre antique d'Orange</u>, la société <u>Edeis</u> s'occupe également depuis 1 an maintenant de la gestion de la Maison carrée à Nîmes pour le compte de la commune. Dans ce cadre, une nouvelle muséographie a été mise en service depuis le 1^{er} juillet dernier dans ce monument antique datant du 1er siècle et constituant sans doute le temple romain le mieux conservé au monde.

Un nouveau parcours de visite

Le nouveau parcours débute par une contextualisation de Nîmes dans la Gaule narbonnaise, lorsque Auguste y impose petit à petit le pouvoir de Rome, après ses victoires militaires. L'exposition aborde le thème du culte impérial qui permet à Auguste d'assoir son pouvoir mais également de rencontrer l'adhésion des populations locales.

La deuxième thématique abordée est l'architecture du monument dans ses grandes lignes (monument hexastyle, pseudo-périptère, style corinthien romain), en insistant sur les monuments de références situés à Rome qui ont concouru à son édification : le temple de Mars Ultor (Mars Vengeur), le temple d'Apollo in Circo et enfin l'Ara Pacis, dont le décor est très similaire à celui sur la frise de la Maison Carrée.



Ecrit par le 16 décembre 2025



©Ville de Nîmes

Une grande maquette permet ensuite de resituer la Maison Carrée sur le forum antique, et de découvrir la Maison Carrée dans sa globalité architecturale et ses détails, grâce à un dispositif multimédia de localisation.

On n'oublie pas l'importance de la salle cultuelle, la cella, et de la pierre de Lens, une pierre calcaire très dure extraite à une vingtaine de kilomètres, dont un échantillon est présenté afin d'illustrer de prouver sa robustesse au fil des siècles et son grain d'une grande finesse, aussi bien sur les colonnes que les sculptures.

Eglise, préfecture, mosquée et même tombeau ?

Est ensuite abordée la découverte de la dédicace et sa transcription par Jean-François Séguier, un savant nîmois qui en a trouvé la clé et permis de comprendre que la Maison Carrée était un temple dynastique voué au culte impérial.

Un autre moment important de la visite : le visionnage de 'Regards croisés' où trois éminents spécialistes donnent leur vision, leur interprétation de la Maison Carrée, tout en sachant qu'ils l'ont eu comme sujet de travail...

Le parcours continu ensuite avec la découverte des travaux de restauration et de fouilles qui ont su éclairer les scientifiques et réunir les conditions pour offrir à la Maison Carrée un nouvel éclat, dans le respect de sa valeur et des techniques les plus adaptées.

A découvrir également, la présentation de différentes utilisations parfois surprenantes de la Maison





Carrée, car si elle est si bien conservée aujourd'hui, on le doit à son occupation quasi-continue au fil des siècles (église plusieurs fois, certainement une mosquée, écurie, projet de tombeau, préfecture... Enfin la visite s'achève par un moulage de chapiteau issu de la restauration Séguier (XVIIIe siècle), trésor d'un travail artisanal qui voulait déjà à l'époque rendre toute sa splendeur d'antan.



©Ville de Nîmes

+10% de visiteurs

Encore considéré aujourd'hui comme un modèle d'inspiration pour les architectes et les artistes, la Maison Carrée attire toujours autant les foules. Ainsi, près de 1 800 visiteurs se sont pressés, lors du week-end inaugural des 2 et 3 juillet pour découvrir cet édifice qui, à l'époque romaine, était situé au sud du forum, un vaste espace public qui constituait le cœur de la cité.

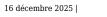
Ce week-end du 14 juillet ils étaient encore 1 255, contre 858 en 2019, à venir se presser dans ce monument unique. De quoi, avec 9 954 visiteurs contre 8882 en 2019, afficher une fréquentation en hausse de plus de 10% depuis le début du mois.

Pour en savoir plus : https://www.arenes-nimes.com/maison-carree
A noter que le parcours est traduit en 3 langues (français, anglais et espagnol)

©Ville de Nîmes

Informations pratiques

Maison Carrée - Nîmes - Monument historique géré par Edeis Ouvert 7 jours sur 7 - de 9h30 à 20h en juillet-août Billet combiné pour visiter la Maison Carrée, les Arènes de Nîmes et la Tour Magne





www.arenes-nimes.com info@arenes-nimes.com

Tél: 04 66 21 82 56

Tarifs:

Arènes : plein tarif 10€ / tarif réduit 8€

Maison Carrée : plein tarif 6€ / tarif réduit 5€ Tour Magne : plein tarif 3,50€ / tarif réduit 3€ Pass 3 monuments : plein tarif 13€ / tarif réduit 11€

Découvrez la candidature de la Maison Carrée au patrimoine mondial de l'Unesco

Le monument préféré des Français : la synagogue de Carpentras en finale



À l'occasion des 39ème journées européennes du patrimoine qui auront lieu en septembre prochain,



l'animateur passionné d'histoire et du patrimoine français Stéphane Bern présentera l'émission 'Le monument préféré des Français' sur la chaîne télévisée France 3.

Au départ, 42 monuments français étaient en compétition, dont 3 qui représentaient la région Sud : la Villa et les Jardins Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat dans les Alpes-Maritimes, l'Amphithéâtre d'Arles dans les Bouches-du-Rhône, et <u>la synagogue de Carpentras en Vaucluse</u>. C'est cette dernière qui a été choisie pour représenter la région Sud en finale aux côtés de 13 autres monuments qui représentent différentes parties du pays.

Pour voter pour la synagogue de Carpentras, il suffit de se rendre sur <u>le site sur la page dédiée</u> à <u>l'émission sur le site de France Télévisions</u> avant le 22 juillet 23h59. Il est également possible de voter par téléphone au 32 45 (0,80€/min+prix appel).

Pour découvrir ou redécouvrir la synagogue de Capentras, <u>une visite virtuelle</u> est en accès libre sur internet.

V.A.

Sénanque, la blanche



Ecrit par le 16 décembre 2025



Le 5 aout 1963, André Malraux, alors ministre chargé des affaires culturelles, lançait une vaste campagne de ravalement des principaux bâtiments de Paris. Il s'agissait d'enlever la grisaille incrustée sur les pierres des bâtiments de laplace Vendôme, de l'Opéra Garnier, du Conseil d'État, de l'Hôtel-de-Ville ou encore du Louvre... Ainsi, entre 1960 et 1972, sur les 80 000 immeubles que compte Paris, 68 000 ont été ravalés.

« Malraux blanchit Paris »

Cette opération d'envergure value au ministre du général de Gaulle le jeu de mots « Malraux Blanchit Paris », eu égard à son soi-disant penchant pour une certaine poudre blanche. Ce fait historique – pas le mauvais jeu de mots qui y est associé – me revient en mémoire en découvrant, il y a quelques semaines,

Ecrit par le 16 décembre 2025

le nouveau visage de l'abbaye de Sénanque.

En effet, le hasard de nos promenades pédestres nous emmena ce jour-là jusqu'à ce joyau de l'art cistercien de la vallée de la Sénancole.

En travaux depuis deux ans le site voyait son chantier enfin se terminer. Comme beaucoup de visiteurs présents ce jour-là nous nous sommes amusés à jouer les inspecteurs des travaux finis. Concernant Sénanque ce n'était pas une rénovation mais un sauvetage. L'église abbatiale s'enfonçait inexorablement dans le sol et sa nef menaçait de s'effondrer. Les travaux furent lancés en 2019, grâce à un appel aux dons publics, complété ensuite par une campagne menée par le sémillant Stéphane Bern, l'ami des rois et des vielles pierres (pas forcément la même chose).

La blancheur et l'éclat d'origine

Les travaux de sauvetage étaient donc terminés ou presque, mais les ouvriers ont profité des immenses échafaudages installés (une bagatelle de 80 tonnes) pour nettoyer façades et toitures, ces dernières étant faites de lauze. Puisqu'on y était et qu'il restait encore un peu de produit c'est tout le corps de bâtiment de l'abbaye qui y passa. Ainsi, l'abbaye la plus célèbre de Provence est devenue toute blanche. Murs et toits compris. Blanchie façon Malraux! Tant pis pour toutes les cartes postales, guides touristiques et autres sets de table qui, du coup, deviennent totalement dépassés et obsolètes.

Ca va finir par 're-griser' me direz-vous. Certes, mais il faudra être patient. En s'offrant ce sérieux coup de jeune notre abbaye a de quoi rendre jaloux ses sœurs provençales : Silvacane et Thoronet. Incontestablement ces travaux de rafraichissement ont su lui redonner sa blancheur et tout son éclat d'origine.

Un patrimoine comme le grand témoin de notre histoire

La France est le pays qui dispose sans doute de la plus grande richesse patrimoniale immobilière. En 2020, 45 684 monuments historiques étaient recensés. Et comme le disait déjà Malraux, un jour où sa lucidité n'avait d'égal que de la fluidité de son élocution, « ce patrimoine est le grand témoin de notre histoire » et dans le cas de la France cette histoire est particulièrement riche et mouvementée. Malraux poursuit avec la grandiloquence qui le caractérise : « Versailles, bâti pour le roi, conquis par le peuple, sauvé par la nation ».

Rénover, une idée neuve!

Cette idée de rénovation et de protection des monuments anciens est en fait une chose assez récente, elle remonte au 19^e siècle. Avant, on n'y prêtait que peu d'attention, le passé n'avait sans doute pas la même valeur. Dans des temps encore plus anciens on démontait (ou on pillait suivant les cas) les pierres des anciens bâtiments pour en construire de nouveaux.

Outre la transmission (on dit aujourd'hui devoir de mémoire) cette préservation du passé est plus que nécessaire. Elle offre aussi l'avantage d'attirer de plus en plus de touristes. Dans les années 2000, l'abbaye de Sénanque recevait chaque année 250 000 visiteurs. Les moines ont voulu freiner un petit peu, car cela ne correspondait plus avec leur règle de vie.

Le passé : un mauvais clin d'œil au présent

Dans ce culte du passé on peut aussi y voir un mauvais clin d'œil au présent. Nous pourrions ainsi dire que si on préserve autant le passé c'est peut être que nous ne sommes pas sûr que le présent ait un vrai



futur.

Aujourd'hui, on ne construit plus ou peu avec l'idée du temps... Témoigner et laisser des traces dans l'histoire n'est plus une priorité. Autre temps autres mœurs. Mais ne boudons pas notre plaisir et allons re-visiter Sénanques, avec sa blancheur retrouvée et son champ de lavandin en fleur vous pourrez faire une nouvelle photo pour l'histoire!

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), <u>Didier Bailleux</u> a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.

Le Pont d'Avignon enfin sous haute protection



La Ville d'Avignon va installer deux potences de protection destinées à protéger le pont Saint-Bénezet.



Ecrit par le 16 décembre 2025

Ces deux portiques, qui doivent être mis en place dans la nuit de jeudi afin de limiter la gêne à la circulation, devraient permettre de mieux protéger le célèbre pont médiéval d'Avignon des chocs des véhicules de plus de 3,20 mètres de hauteur.

En effet, ces dernières années l'ouvrage d'art gothique datant du XIIe siècle a été <u>régulièrement percuté</u> par des poids lourds (5 fois en 3 ans dont 2 fois en février dernier), entrainant de coûteuses réparations ainsi que d'importantes difficultés de circulation.

Bloquée jusqu'alors par les ABF (Architecte des bâtiments de France), très réticents à voir apparaître un dispositif de ce type à proximité d'un monument classé au patrimoine mondial de l'Unesco, cette installation va donc enfin voir le jour.

Concrètement, dans le sens Le Pontet/Avignon, la potence sera installée à 80 mètres en amont du pont. Le second portique, dans le sens Avignon/Le Pontet, sera lui implanté 150 mètres avant le pont.

Le coût de l'opération d'acquisition, de la pose ainsi que des marquages au sol s'élève à 104 000€. Les potences ont été réalisées par l'entreprise Lacroix, spécialiste dans les équipements de signalisation routière, alors que la pose sera assurée par la société Midi Traçage.

Le château de Thézan ouvre ses portes au public pour la première fois



Le château de Thézan, à Saint-Didier, va ouvrir ses portes pour la première fois à partir du

Ecrit par le 16 décembre 2025

samedi 4 juin prochain avec une exposition de l'artiste Etienne Viard.

Le château de Thézan, situé à Saint-Didier, n'a jamais pu accueillir de public. Après 20 ans laissé partiellement à l'abandon, la bâtisse et son parc ont été rachetés par Pierre de Beytia et Emmanuel Renoux, deux passionnés de vieilles pierres, de mobilier, d'objets d'art, ainsi que de beaux jardins.

« Depuis avril 2019, nous travaillons à maintenir le château et à redonner au domaine sa splendeur afin de pouvoir partager ce joyau de Provence avec le public, habitants du village de Saint-Didier et des alentours mais aussi avec les touristes et autres passionnés qui s'intéressent au réveil de la belle endormie du Comtat Venaissin », explique Emmanuel Renoux.

Un château du XIIème siècle

Situé face à l'église de la commune, le domaine qui s'étend sur 4000m² de planchers, 1,4ha de terrain clos, et 3,5 ha de terres agricoles s'est révélé être un véritable challenge pour ses deux acquéreurs. Évoqué pour la première fois dans des archives en 1159 sous le nom de 'Villa de Saint-Didier – Villa Sancti Desiderii', le bâtiment a servi de résidence principale, puis d'établissement de santé.

À la fin des années 1980, la clinique ferme ses portes. Le château et ses jardins sont alors faiblement maintenus jusqu'à être laissés complètement à l'abandon en 2016 avant d'être acquis trois ans plus tard par Pierre de Beytia et Emmanuel Renoux.

Une exposition pour inaugurer l'ouverture au public

Afin de marquer cette réouverture au public, le château provençal va accueillir une exposition. Quoi de mieux que de choisir un artiste ancré dans le Vaucluse pour inaugurer ce bien patrimonial ? C'est donc <u>Etienne Viard</u>, qui vit et travaille entre le département et la capitale, qui va exposer ses sculptures.

Dans les jardins du château, les visiteurs pourront donc se balader librement entre 12 œuvres. Il sera possible de visiter cette exposition à partir du samedi 4 juin prochain, et ce, jusqu'au 18 septembre.

Du 4 juin au 18 septembre. Ouverture les lundis, samedis et dimanches, ainsi que les vendredis au mois d'août. De 10h30 à 13h et de 15h à 18h30. Fermeture les 25, 26 et 27 juin. 4€ (tarif réduit : 3€). 58 Rue du Château. Saint-Didier.

V.A.



Avignon : La résurrection de l'hôtel des Monnaies prévue pour 2025



Voilà plus de 15 ans que l'hôtel des Monnaies était inoccupé. Pourtant, les projets n'ont pas manqué pour cet édifice, le plus italien des bâtiments d'Avignon, situé si stratégiquement en face du palais des papes. Celui-ci semble être enfin le bon grâce à un groupe hôtelier lyonnais qui va également porter un projet de résidence hôtelière au 33 place des Corps-saints. De quoi créer 62 chambres et 40 emplois via un investissement de 15M€.

La Ville d'Avignon et le groupe é-hôtels viennent de signer la promesse de vente de l'hôtel des Monnaies, ainsi que celui de Niel adjacent, situés place du palais des papes. Le groupe hôtelier indépendant lyonnais, qui compte déjà plusieurs établissements dans la capitale des Gaules ainsi qu'un à Toulon, souhaite aménager un hôtel avec bar-restaurant, espaces bien-être et salle de réunion d'une capacité de 40 chambres.



Ecrit par le 16 décembre 2025

« C'est un moment important pour Avignon avec l'aboutissement de ce projet, se félicite Cécile Helle, maire d'Avignon, car ce joyau de notre patrimoine, va enfin pouvoir rouvrir ses portes après une trop longue fermeture de plus de 15 ans. »

Il faut dire que depuis le transfert du conservatoire de musique et de danse vers l'ancien palais de justice près de la place Pie en 2007, l'édifice, classé depuis 1862 et inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, est resté désespérément vide.

Les projets n'ont pourtant pas manqué afin de réinvestir cet ensemble de près de 1 500m2 (635m2 pour l'hôtel des Monnaies et 798m2 pour celui de Niel).



Cécile Helle, maire d'Avignon (à droite sur la photo), et Marianne Borthayre, présidente d'é-hôtels, signent les accords de cessions des hôtels des Monnaies et Niel.

Une succession de projets avortés

Ainsi en 2009 déjà, l'ancienne municipalité de Marie-Josée Roig avait annoncé en grande pompe la vente du site pour 3M€ au groupe britannique Art'Otel. Cette filiale de Park Plaza Hôtel souhaitait aménager un hôtel 4 étoiles de 27 chambres comprenant aussi un restaurant panoramique sur le toit, un bar 'lounge', un grand salon ainsi que la création d'un atrium intérieur avec une toiture en verre afin de compenser le manque de lumière provenant de la façade aveugle baroque datant de 1619. L'ensemble, décoré par le couturier japonais Kenzo, devait être inauguré en 2012, après 2 ans de travaux.

Les contraintes architecturales du lieu (ndlr : notamment l'absence de fenêtres extérieures en 1er et 2e



Ecrit par le 16 décembre 2025

étage de la façade principale) semble avoir eu raison du projet dont le peu de chambres a aussi mis à mal sa viabilité économique.

Toujours inoccupé en 2013, l'ancienne équipe municipale envisage alors la création d'une œnothèque régionale des Côtes-du-Rhône proposant des ateliers oenogastronomiques. Une opération menée en complément du réaménagement de l'ancienne banque de France (hôtel Calvet de la Palun), située à quelques dizaines de mètres, dans le cadre du projet 'Carré du Palais' d'Inter-Rhône, l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.

Il est alors aussi prévu que l'hôtel des Monnaies héberge un restaurant, un café glacier, une boulangeriepâtisserie, une librairie gastronomique, des espaces culturels et une résidence para-hôtelière ou des logements (situés eux, plutôt vers la partie Ouest et la rue de la Balance). Le tout devant être opérationnel en 2015...

Nonobstant ce nouveau revers, le cabinet de Marie-Josée Roig imaginera même métamorphoser l'endroit en musée d'une grande maison de cristallerie française de luxe (très probablement la maison Lalique).

Retour à la vie estival

Malgré tout, le bâtiment commandité en son temps par le cardinal Scipion Borghese, légat du pape Paul V, reprend vie ponctuellement durant le festival. En servant de base arrière au Off pendant quelques années ou en accueillant des spectacles du In comme en 2014 avec le spectacle déambulatoire 'Dire ce qu'on ne pense pas dans des langues qu'on ne parle pas' d'Antonio Araujo (voir photo ci-dessous).



Ecrit par le 16 décembre 2025



Bien qu'inoccupé depuis 2007, l'hôtel des Monnaies a repris parfois vie grâce à des événements culturels. Ici l'entrée du palais des papes vue depuis l'intérieur du bâtiment baroque lors d'une des représentations de 'Dire ce qu'on ne pense pas dans des langues qu'on ne parle pas' d'Antonio Araujo lors de l'édition 2014 du festival d'Avignon. © Christophe Raynaud de Lage.

Avec l'arrivée de la nouvelle municipalité en 2014, la commune relève à nouveau le défi. En 2016, elle lance un appel à projet pour abriter une boutique Hôtel comportant une trentaine de chambres tout en aménageant une 'maison des avignonnais' abritant un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), outil de connaissance de l'environnement et du cadre de vie sur un espace de 350m2 environ. Un investissement de 1,1M€ financé par le prix de la vente de hôtel des Monnaies et de l'hôtel de Niel au promoteur hôtelier pour un montant de 2,3M€.

Enfin la bonne?

Deux ans plus tard, c'est le projet porté par Bruno Donchegay qui est retenu parmi les quatre candidatures reçues. Ce dernier, déjà propriétaire de l'hôtel du palais depuis une vingtaine d'années et du restaurant le Lutrin, situés juste à côté, souhaite réaliser un hôtel 4 étoiles. Un investissement de 3,8M€ plus 2,2M€ pour l'achat des bâtiments auprès de la Ville.

« La gageure est de lier les deux hôtels qui ont été bien abimés par les aménagements successifs dont ceux de l'école et du conservatoire de musique dans les années 1990 », expliquait alors l'architecte avignonnais Jean-Paul Cassulo chargé du projet avec l'agence lyonnaise Reppelin et Lardin architectes et



Ecrit par le 16 décembre 2025

le bureau d'études avignonnais IGBAT.

Dans ce cadre, il est prévu de redonner ses anciens volumes au bâtiment profondément modifié au fil du temps. Un atrium, couvert par une fine verrière, doit être le point central autour duquel tourne l'ensemble du projet (voir photo ci-dessous).





Un atrium, couvert par une fine verrière, devrait être le point central du projet précédent conçu par l'architecte avignonnais Jean-Paul Cassulo chargé du projet avec l'agence lyonnaise Reppelin et Lardin architectes et le bureau d'études avignonnais IGBAT.

Une interconnexion entre les deux hôtels doit aussi permettre de créer un passage semi-public entre la place du Palais et la rue de la Balance via un ascenseur alors que <u>Citadis</u> est chargé d'aménager le futur CIAP de 255m2 qui présentera l'histoire architectural et les futurs projets urbains de la cité des papes à horizon 2030-2040.

Au final, le projet table sur la création de 34 chambres de 20 à 40 m2, proposées entre 180€ et 240€ la nuit. Le début des travaux est alors annoncé avant la fin de l'année 2018 pour une livraison espérée dans le courant du 1^{er} trimestre 2020. Mais patatras... Faute de garanties financières suffisantes, ce projet s'ajoute à son tour à la longue liste des dossiers inaboutis.



Ecrit par le 16 décembre 2025

Par ici la monnaie

C'est à ce moment là qu'entre en scène VPA (Vaucluse Provence attractivité). En contact avec les responsables du groupe é-hôtels, l'agence de développement économique du Conseil départemental de Vaucluse les met en relation avec la ville d'Avignon en recherche d'un nouveau partenaire.

« Nous avons été mis en contact par VPA au moment où <u>Marianne Borthayre</u> et Jean-Luc Mathias, les fondateurs du groupe hôtelier indépendant, prospectaient dans le Vaucluse », confirme Cécile Helle qui, au passage, abandonne l'idée du CIAP, afin d'augmenter le nombre de chambres afin de raffermir la viabilité économique du dossier.

Ces passionnés d'architecture et de patrimoine sont rapidement séduits par l'endroit qui dispose de la façade la plus italienne d'Avignon. Eux, qui donnent une nouvelle vie à des lieux au passé déjà riche sont donc prêts à se lancer dans l'aventure comme ils l'ont déjà fait notamment dans le cœur de Lyon avec le 'Collège hôtel' en 2003 ou le 'Fourvière hôtel' en 2015 dans un ancien couvent du XIXe siècle (voir photo ci-dessous).



Ecrit par le 16 décembre 2025



Le 'Fourvière hôtel' réalisé en 2015 dans un ancien couvent du XIXe siècle.

La philosophie du groupe ? Des emplacements exceptionnels, la valorisation d'un patrimoine architectural et une hôtellerie à thème.

« On nous parle de l'accessibilité, explique Jean-Luc Mathias, mais si c'était à proximité de l'autoroute tout le monde l'aurait déjà fait. C'est parce que c'est impossible que nous relevons le défi. »

Pour la ville, l'enjeu est de taille car il s'agit avant tout de redonner vie à un édifice qui fait directement face au palais des papes et à ses 650 000 visiteurs annuels (hors années Covid).



Ecrit par le 16 décembre 2025

Une philosophie qui séduit la Ville

- « L'objectif est de renforcer l'attractivité touristique d'Avignon tout en magnifiant son patrimoine » insiste la maire qui estime également que « la ville manque d'hôtels de charme offrant une expérience unique avec des chambres qui vous font ressentir l'Histoire et la culture de la ville où elles sont implantées. »
- « Le groupe propose une hôtellerie personnalisée, originale sans jamais être excentrique et révélant un minimalisme assumé, dans laquelle le client est au cœur des préoccupations, confirme la communication d'é-hôtels. Des lieux imaginés pour faire vivre à ceux qui y séjournent des expériences sensorielles de chaque instant et des moments d'émotions. »

La municipalité de la cité des papes a été aussi séduite par la taille humaine du groupe qui privilégie également la qualité de vie pour ses employés. « Nous mettons en place une philosophie nouvelle dans l'hôtellerie, précise Jean-Luc Mathias, car il n'y a pas que les niveaux des rémunérations. Il y a aussi le confort de travail, la possibilité de disposer de week-end de temps en temps ou bien encore de ne pas travailler en continu. » Les 40 futurs salariés devraient donc disposer de conditions optimales dans un lieu d'exception.

Situé juste en face du palais des papes l'hôtel des Monnaies représente un enjeu majeur pour l'attractivité touristique et patrimoniale d'Avignon.

2 pour le prix de 1

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, la municipalité a su également convaincre les repreneurs de l'hôtel des Monnaies de se porter acquéreur du 33, place des Corps-Saints acquis par la Citadis en 2016 auprès de l'Etat dans le cadre de la concession d'aménagement du centre-ville.

C'est là qu'é-hotels va également réaliser une résidence hôtelière d'une capacité de 22 chambres qui permettra de retrouver la liaison entre l'église des Célestins, récemment restaurée par la Ville d'Avignon, le rez-de-chaussée de l'immeuble et la Chapelle Saint-Michel.

- « Ce seront ainsi, au total, à partir de 2025, plus de 60 chambres d'hôtel supérieures qui accueilleront tourisme d'affaire et de loisir », se félicite Cécile Helle ravie aussi de voir « des investisseurs qui croient à la dynamisme de ce territoire. »
- « Ce projet double, avec un positionnement dans la ville qui invite à y déambuler, nous conforte dans la stratégie de cheminement que nous avons créé jusqu'au palais des papes », poursuit-elle.

Porté par 'Mise en œuvre', société rattachée au groupe hôtelier è-hôtel, la transaction s'élève à 2,3M€ pour l'acquisition de l'hôtel des Monnaies et l'hôtel de Niel (selon l'évaluation réalisé par France domaine en septembre dernier) et 700 000€ pour l'immeuble du 33 place des Corps-Saints.

Pour ce dernier, l'accord s'accompagne d'une mise à disposition de la chapelle Saint-Michel par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique de droit commun d'une durée de 50 ans et d'une redevance annuelle de 2 500€ pour le compte de la municipalité. Au terme du bail, le repreneur sera tenu de remettre gratuitement l'ensemble immobilier réhabilité à la ville, en bon état d'entretien et d'utilisation. Tous les travaux ayant pu être réalisés resteront propriété de la ville sans que le preneur ne puisse réclamer une quelconque rétribution.

« Les travaux devraient démarrer début 2023 pour une ouverture des deux sites début 2025 », espère Marianne Borthayre dont le groupe va investir 15M€ pour l'achat et les chantiers des deux lieux. Une inauguration que la ville souhaite à l'occasion du dispositif 'Avignon, Terre de Culture 2025'.

Ecrit par le 16 décembre 2025

L'église de la chapelle Saint-Michel va être mise à disposition du groupe hôtelier è-hôtel dans le cadre d'un bail emphytéotique de droit commun d'une durée de 50 ans. A l'issue, le preneur sera tenu de remettre gratuitement l'ensemble immobilier réhabilité à la ville.